



Programme de Formation

Amma Pieds

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Ecole de Massages AnMo Fang organisme de formation déclaré
sous le n° 75640488764, auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine

Objectif de la formation :

Cette formation vise à fournir aux participants les compétences nécessaires pour pratiquer efficacement l'AMMA des pieds, une technique de massage spécifique visant à détendre les muscles et à améliorer la circulation sanguine dans cette zone, tout en procurant une sensation de bien-être et de relaxation.

Public concerné :

Professionnels du bien-être intéressés par l'apprentissage de l'AMMA des pieds.
Personnes souhaitant élargir leurs compétences dans le domaine des techniques de massage.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Durée totale :

2 jours (14 heures)

Tarif :

400€ (TVA non applicable, article 293 B du CGI)

Formateur :

Un formateur expérimenté et certifié dans la
pratique de l'AMMA PIEDS et de la thérapie énergétique chinoise.



Programme de Formation Amma Pieds

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Ecole de Massages AnMo Fang organisme de formation déclaré
sous le n° 75640488764, auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine

Jour 1: Introduction à l'AMMA des Pieds (7 heures)

Matin (3 heures)

- Accueil des participants et présentation de la formation. Introduction à l'AMMA des pieds : origines, principes et bienfaits. Techniques de préparation du praticien et de l'environnement pour l'AMMA des pieds.

Après-midi (4 heures)

- Démonstration des mouvements de base de l'AMMA des pieds par le formateur.
- Pratique en binômes : apprentissage des mouvements de base.
- Échanges et retours d'expérience.

Jour 2 : Approfondissement des Techniques et Validation (7H)

Matin (4 heures)

- Introduction à la thérapie énergétique chinoise : rôle des méridiens et fonction de chaque point d'acupression utilisé dans le protocole d'AMMA des pieds.
- Utilisation de marqueurs colorés pour une meilleure compréhension des points d'acupression. Pratique supervisée en binômes : application des connaissances acquises sur les points d'acupression.

Après-midi (3 heures)

- Pratique supervisée en binômes : mise en application des techniques apprises.
- Corrections et conseils individualisés par le formateur.



Programme de Formation Amma Pieds

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Ecole de Massages AnMo Fang organisme de formation déclaré
sous le n° 75640488764, auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine

Jour 4 : Initiation à la Thérapie Énergétique Chinoise (7 heures)

Matin (4 heures)

- Introduction aux fondamentaux de la thérapie énergétique chinoise : les méridiens, les points d'acupression, les principes de circulation de l'énergie.

Après-midi (3 heures)

- Démonstration des techniques d'AMMA des pieds intégrant les connaissances de la thérapie énergétique chinoise par le formateur.
- Pratique supervisée en binômes : mise en application des techniques d'AMMA des pieds en intégrant les aspects de la thérapie énergétique chinoise.

Modalités de suivi et d'évaluation

Évaluation continue tout au long de la formation par le formateur.

Évaluation pratique individuelle à la fin de la formation.

Questionnaires de satisfaction remis aux participants à la fin de chaque journée.

Modalités d'inscription et de règlement : Les inscriptions se font en ligne via notre site web ou par téléphone. Un acompte de 20% est requis à l'inscription, le solde devant être réglé avant le début de la formation.